



10, quai de Rives 74200 – thonon
Mail : association.lacpour tous@gmail.com
Site : <http://lelacpour tous.weebly.com>

EXCENEVEX

REPONSES DU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2014

AU QUESTIONNAIRE DE L'ASSOCIATION LE LAC POUR TOUS

PRESENTATION :

Les élections prochaines de Mars 2014 vont permettre de désigner des équipes municipales en charge d'appliquer un programme d'action pour les 6 années à venir.

L'association a souhaité participer aux débats municipaux dans le cadre d'un exercice démocratique. C'est pourquoi, nous avons sollicité l'ensemble des candidats têtes de liste sur les questions sensibles qui nous préoccupent.

Afin de faciliter la lecture des différentes réponses, nous nous sommes efforcés d'établir des questions qui appellent des réponses courtes et précises. Ce questionnaire est composé de 3 parties. Une première d'ordre général s'adressant à tous, la seconde sur des points particuliers concernant les Communes de Thonon, Publier et Evian, la troisième s'adressant aux maires « sortants » et concernant le bilan du mandat écoulé.

L'Association "Le Lac Pour Tous"

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL :

L'application de la loi sur la « servitude de marchepied » est du ressort de l'état. Jusqu'à présent, les autorités préfectorales ont peu pris d'initiatives pour défendre cet accès public de droit. Nous avons établi de premiers contacts avec les autorités afin de les inciter à entreprendre les démarches préalables nécessaires .

1. Certains maires, lors des mandats précédents, n'ont pas attendu et ont pratiqué une politique de concertation et d'incitation envers les propriétaires riverain du Littoral afin de mettre celui-ci à disposition du public. Cette politique suppose :

- Exemplarité de la part des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunales (communes et Communautés de Communes),
- Dialogue avec les services décentralisés de l'état impliqués dans la gestion du Littoral : Région, Département, Conservatoire du Littoral,
- Une forte pression coordonnée sur les propriétaires privés.

D'où cette première question : êtes-vous prêt à vous engager pour une politique volontariste d'ouverture à tous du Littoral ?

2. Contacterez-vous l'ensemble des propriétaires riverains du Lac afin de les inciter au respect de la servitude de marchepied ?

3. Le respect de la Servitude de marchepied est dû par le propriétaire riverain. Cependant, la loi ne dit pas clairement comment est financé l'aménagement minimum du cheminement ni les adaptations parfois nécessaires, y compris la signalétique d'accompagnement.

Etes-vous prêts à allouer , lors du vote des budgets à venir, une somme consacrée à la démarche d'intérêt général que constitue la réalisation d'un cheminement côtier ?

4. Vous engagez-vous à informer régulièrement notre association ainsi que le public sur l'avancement et le résultat de vos différentes démarches ?

5. En fonction des particularités de votre Commune, quels objectifs pouvez-vous fixer au terme de votre prochain mandat si vous étiez désigné Maire ?

BILAN DU MANDAT ECOULE (pour les Maires sortants) :

- Quelles ont été les acquisitions publiques (par la Commune, le Département, le Conservatoire du Littoral,...) au cours du mandat 2008-2014 ?

Monsieur FILLON a souhaité répondre au questionnaire dans son aspect général. Voir ci-dessous, la « DECLARATION LIBRE ».

DECLARATION LIBRE :

Effectivement, je suis candidat à la fonction de Maire que je connais assez bien puisque je l'exerce depuis 6 années dans ma commune.

Je connais votre démarche car elle a été largement médiatisée mais elle me cause un léger problème car étant Président du Docob Natura 2000 et supporter de la LPO, je ne vois pas comment le défilement continu de promeneurs sur les rives du Lemman, pourra être compatible avec la tranquillité que demande la nidification. Nous avons réussi à préserver des espaces privilégiés de calme et de silence que votre initiative, aussi louable soit elle, risque de mettre à mal. Je ne vais pas vous apprendre que d'ores et déjà, la population des cygnes est en très nette diminution en raison des destructions de nids par les chiens que de braves promeneurs ne savent pas tenir en laisse.

Que se passera t il demain si toutes les rives, quelque soit l'endroit, deviennent accessibles à toute une population peu sensible aux enjeux.

J'aimerais vous entendre sur ces points que je partage avec la LPO même si je n'ai pas autorité pour parler en son nom.

Pierre Fillon, Maire d'Excenevex